

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18734 - 73ÈME ANNÉE

Aveu d'insuffisance des études de la NRL

ATR-FNAUT craint un doublement du coût de la route en mer

L'association Alternatives Transport Réunion-FNAUT tenait hier une conférence de presse pour présenter des propositions visant à éviter les surcoûts pour la construction d'une liaison Saint-Denis/La Possession véritablement sécurisée.

La semaine dernière, les élus du Conseil régional ont voté une première rallonge de 250 millions d'euros pour financer la poursuite du chantier de la route en mer. Hier, l'association ATR-FNAUT a tenu une conférence de presse à ce sujet. Elle note qu'« avec un cumul d'emprunt de 1,125 milliard, la Région endette les Réunionnais sur 40 ans pour financer le doublement de sa part de Matignon2 - qu'elle avait manifestement déjà prévu : de 700 à 1,4 milliard d'euros).

Cela constitue pour ATR-FNAUT un « aveu de non maîtrise d'un chantier en mer après seulement 25% du viaduc (10 piles sur 48) qui augure d'autres surcoûts pour les 75% restant à édifier et 0% de digue Possession-Grande Chaloupe ». L'association met notamment le doigt sur l'absence de matériaux pour construire la route-digue. ATR-FNAUT relève également que le CESER a appelé la Région à ne pas faire payer la facture des surcoûts aux seuls Réunionnais, et que le comité de pilotage scientifique et environnemental n'a pas été consulté sur ces surcoûts...

L'association estime que ces surcoûts vont empêcher d'autres investissements à La Réunion, comme l'extension de l'aéroport de Pierrefonds, ou la réalisation d'une entrée Nord à Saint-Denis susceptible de mettre fin aux embouteillages.

Au sujet de l'enquête menée par le Parquet national financier sur les marchés de la route en mer, ATR-FNAUT rappelle que ce projet constitue le plus gros marché européen. Fixé initialement à 133 millions d'euros le kilomètre, la facture ne manquera d'exploser pour atteindre 266 millions le kilomètre, soit 2,5 milliards d'euros. Cela surpasse de loin le coût par kilomètre du viaduc de Millau, ainsi que la facture totale de tous les chantiers routiers terminés à La Réunion.

Pour ATR-FNAUT, le marché de la digue et du viaduc ne pouvait pas être attribué duopole de Bouygues et Vinci « avec seulement 5% des matériaux maîtrisés à la carrière des Remparts sans garantie de fourniture ultérieure tout en éliminant le concurrent Eiffage qui proposait une importation des matériaux auquel l'attributaire et la Région se sont résolus à recourir de Madagascar ».

Sur le terrain judiciaire, ATR-FNAUT a également déposé plusieurs recours contre le projet de route en mer. Quatre vont être jugés en appel par la justice administrative.

La Région doit résilier

L'association s'interroge également sur l'attitude de la Région.

La Région n'a toujours pas donné l'ordre de service de démarrer les travaux de la digue Possession-Grande Chaloupe au groupement

GTOI/SBTPC/VinciCT. « Elle se prive ainsi d'un motif d'annulation du marché aux frais et risques des entreprises défaillantes », souligne ATR-FNAUT, « en effet, celles-ci sont toujours incapables d'honorer leur promesse de fournir le chantier en enrochements suivant le planning prévisionnel sur lequel elles s'étaient engagées dans leur offre incomplète : aucun début de digue ni en mi-2016 ni à la mi-2017 sur le principal tronçon ».

« Si la Région veut défendre l'intérêt général, elle se doit de résilier le marché de digue faute de livraison des matériaux à temps et réorienter celui du viaduc sur terre du fait des surcoûts de fondation excessifs », poursuit ATR-FNAUT.

Pour éviter que les Réunionnais soient contraints de payer des surcoûts importants liés à la nature du projet choisi, ATR-FNAUT propose « de le réorienter vers des tracés terrestres mieux maîtrisés ».

Ainsi, la future NRL et le viaduc en cours peuvent se prolonger sous galerie béton en pied de falaise et en tunnels.

« Ces solutions techniques procureront davantage de travail à plus d'entreprises locales et mobiliseront plus d'emplois que ne le font aujourd'hui Bouygues, Vinci ou leurs filiales », précise ATR-FNAUT qui conclut : « nos majors du BTP doivent se repositionner sur un rôle plus utile à la structuration de la filiale locale du BTP au lieu de se l'accaparer ».

Un marché attribué trop légèrement

Une constante depuis le BUMIDOM

La Réunion terre d'émigration

Une étude publiée hier par l'INSEE souligne que La Réunion est une terre d'émigration, avec 11.400 départs par an contre 10.300 arrivées. Parmi les immigrants, 3.000 personnes sont natives de La Réunion et y reviennent. Ce nombre important de départs a commencé dans les années 1960 avec le BUMIDOM. La tendance reste donc toujours la même pour faire de La Réunion une terre d'émigration. Voici un communiqué de l'INSEE donnant les chiffres principaux de cette étude.

Chaque année, entre 2012 et 2016, 11 400 personnes en moyenne partent de La Réunion pour s'installer en métropole et 10 300 personnes font le chemin inverse et arrivent sur l'île. Parmi ces nouveaux arrivants, 3 000 sont nés à La Réunion et y reviennent.

Ces flux migratoires font partie des plus faibles des régions françaises, à l'exception des étudiants. Leur propension au départ se situe dans la moyenne nationale, mais à un rang inférieur aux Antilles. Chaque année, 2 200 étudiants, majeurs et titulaires d'un baccalauréat au moins, partent pour la métropole.

Le solde migratoire est négatif à La Réunion uniquement pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Il est nul

ou légèrement positif aux autres âges.

La Réunion attire peu

Les flux migratoires des actifs sont de faible ampleur à La Réunion. Chaque année, seulement 5 900 actifs arrivent sur le territoire et 5 100 le quittent. La Réunion est ainsi l'une des régions les moins attractives de France pour les actifs. Ceux qui arrivent sur l'île ont un niveau de formation élevé et occupent souvent des emplois qualifiés. Toutefois, la proportion de cadres à La Réunion reste bien inférieure au niveau national. La moitié des actifs qui partent pour la métropole choi-

sisent une région du sud de la France, là où l'insertion sur le marché du travail est pourtant très difficile.

Une faible mobilité des actifs natifs de l'île

Les Réunionnais de naissance sont peu enclins à la mobilité. Chaque année 1 800 actifs nés à La Réunion partent vers la métropole, soit un taux de sortie de 6 %. Il est nettement inférieur à la moyenne des régions françaises (9 %). En sens inverse, 1 700 actifs natifs sont de retour sur l'île, dotés d'un niveau de formation généralement élevé.

Etude portant sur les régions

910.000 habitants à La Réunion en 2050

Dans le cadre d'une étude sur l'évolution de la population dans les régions diffusée hier, une simulation portant sur La Réunion fait l'hypothèse d'une population de 910.000 habitants à La Réunion en 2050, marquée par le vieillissement de ses membres. Aux Antilles, la population diminuera. Voici un communiqué de l'INSEE accompagnant la publication de cette étude.

Si les dernières tendances démographiques observées se poursuivaient, la population française s'élèverait à près de 74 millions d'habitants en 2050, soit 8,2 millions de plus qu'en 2013. Dans toutes les régions métropolitaines, la population augmenterait à l'horizon 2050, même si les populations de la Normandie et du Grand Est amorceraient une stabilisation puis un mouvement de baisse au-delà de 2040.

Selon cet exercice de projection nationale, l'évolution démographique serait nettement différenciée selon les DOM. En Guyane et à Mayotte, la population progresserait fortement, portée par un fort excédent des

naissances sur les décès. A contrario, en Martinique et en Guadeloupe, la population baisserait, tandis que La Réunion serait dans une situation intermédiaire : la population augmenterait modérément entre 2013 et 2050 (pour s'établir à 910 000 habitants d'après ce scénario central) mais cette croissance démographique s'atténuerait au fil du temps. Le vieillissement de la population serait en effet particulièrement prononcé à La Réunion et aux Antilles, ce qui entraînerait une hausse sensible des décès.

Cette projection de la population réunionnaise à l'horizon 2050 est le résultat d'un exercice de simulation

national, qui ne doit pas être assimilé à une prévision. Elle s'appuie, de plus, sur des hypothèses établies nationalement.

Dans le cadre du Cries-R et en partenariat avec le Ceser, la Direction régionale de l'Insee produira avant la fin 2017 des projections démographiques tenant davantage compte des particularités locales. Un ou plusieurs scénarios alternatifs seront établis et des projections de référence seront diffusées, reposant sur des hypothèses adaptées en matière de fécondité, de mortalité et de migrations.

Edito

La canicule dans les classes, c'est tous les ans à La Réunion

La journée de mercredi a été la plus chaude jamais mesurée depuis 1945 en France. Sa particularité ? C'était un 21 juin. Ce n'est pas la période traditionnelle des grandes chaleurs dans l'hémisphère Nord, celle-ci se situant au coeur de l'été.

La vague de chaleur est une illustration supplémentaire du dérèglement climatique à l'échelle de la planète. Une étude récente parue dans Nature Climate Change a d'ailleurs souligné que si des mesures drastiques ne sont pas prises pour limiter la hausse de la température moyenne à la surface de la Terre, ce sont 75 % de la population mondiale qui vivront tous les ans des périodes de canicule potentiellement mortelle en 2100, soit plus de 7 milliards de personnes, l'équivalent de la population humaine actuelle.

Cette année en France, la vague de chaleur coïncide avec la date de l'examen le plus médiatisé, le baccalauréat. Cela met sous les feux des projecteurs des candidats qui composent dans des salles surchauffées. Ils ne sont pas les seuls concernés. Nombreux sont les élèves à souffrir de la chaleur dans des établissements inadaptés. En conséquence, des parents ont décidé d'organiser des mouvements de protestation. Plusieurs ont décidé de retirer leurs enfants de l'école en attendant que les températures soient plus clémentes.

Cet événement exceptionnel en France se reproduit tous les ans à La Réunion. En effet, la durée des vacances d'été n'a cessé de diminuer à La Réunion. Alors qu'en France elles durent deux

mois, c'est à peine la moitié dans notre île alors que le climat tropical favorise des températures plus élevées.

Le PCR ainsi que d'autres organisations militent depuis longtemps pour que le calendrier scolaire à La Réunion tienne compte du climat. Ses revendications s'opposent à l'administration qui poursuit une tendance, celle de s'aligner sur les dates en France. Le comble est atteint lors de l'organisation des épreuves du baccalauréat at dans notre île. Les horaires sont calqués sur ceux de la France, alors que les deux pays ne sont pas dans le même fuseau horaire. Ce qui entraîne pour les Réunionnais un début des épreuves écrites à 10 heures et à 16 heures.

L'émoi suscité par la situation des élèves qui souffrent de la chaleur en France amènera-t-elle enfin l'administration à prendre conscience de la situation subie chaque année par les élèves réunionnais, obligés d'aller à l'école pendant la période de l'année la plus chaude ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Un article de Salim Lamrani -4-

50 vérités sur Ernesto « Che » Guevara

Le « guérillero héroïque » cubano-argentin perdure dans la mémoire collective comme symbole de résistance à l'oppression.

Durant les premiers mois de 1959, Guevara est chargé des tribunaux révolutionnaires qui jugent les crimes commis durant la dictature militaire. Près de 1 000 personnes passent la « justice expéditive » et près de 500 sont fusillées. En guise de comparaison, lors de l'Épuration survenue en France à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, plus d'un million de personnes furent arrêtées et près de 100 000 furent condamnées. Il y eut près de 10 000 exécutions, dont 9 000 extrajudiciaires.

En février 1959, Ernesto Guevara est déclaré citoyen cubain de naissance par le Président Manuel Urrutia pour services rendus à la nation.

Guevara joue un rôle-clé dans la création de l'Institut national de réforme agraire et l'élaboration de la loi de Réforme agraire promulguée en mai 1959. Selon lui, « le guérillero est d'abord et avant tout un révolutionnaire agraire. Il interprète les souhaits de la grande masse paysanne de posséder la terre, les moyens de production, les animaux et tout ce pour quoi elle a lutté pendant des années ».

En 1959, Guevara est nommé Ministre de l'Industrie puis Président de la Banque nationale et signe les billets de son surnom « Che », pour illustrer son



mépris pour l'argent et les richesses matérielles. Il procède à la nationalisation des secteurs stratégiques de l'économie du pays.

En 1960, lors du Premier Congrès des jeunes latino-américaines, Guevara développe le concept de « l'homme nouveau socialiste » qui privilégierait l'intérêt général aux aspirations personnelles. Il met en avant l'impor-

tance du travail volontaire, « une école qui développe la conscience », et donne l'exemple tous les week-ends en travaillant bénévolement dans les usines, les champs de canne et les ports. Il entreprend également une tournée dans le bloc socialiste et en Chine et signe de nombreux accords commerciaux.

Farouche détracteur de la co-existence pacifique mise en place par les États-Unis et l'Union soviétique suite à la crise des missiles d'octobre 1962, Guevara multiplie l'aide aux mouvements révolutionnaires en Amérique latine et dans le monde au nom de la solidarité internationaliste. Son rêve est de déclencher une guerre insurrectionnelle en Argentine.

À suivre

Salim Lamrani

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris IV-Sorbonne, Salim Lamrani est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les États-Unis.

Son nouvel ouvrage s'intitule Fidel Castro, héros des déshérités (Paris, Editions Estrella, 2016) et comporte une préface d'Eduardo Galeano.

In kozman pou la rout

« Toultan Sinmishèl ! Toultan Sinmishèl ! Zamé l'arkanj don ? »

Mi pans sa i rosanm plito in kozmann boutik. Néna tout in sosyété i gravit tèrta. An parmi néna inn dé rakyé. In rakyé ? Sa toulmoun i koné, tazantan sa la bézoin rins la gorz é la boutik i rins pa gratuit : i rins an péyan, défoi kontan, défoi krédi. Ladan, i fo ou lé réglo : shakinnn i pèye son tourné é si inn lé pa réglo i fo fé romark ali, san véksé pars kou d'pyé kou d'poin i démar kar d'tour dann sosyété la é tazantan inn an parmi i sava roiyome vantànler avan son tan... nout kozman sé konm in rapèl pou lo règloman. Mé moin la romark in n'afèr kozman la, la fine ariv dann radyo kansrèti kan désèrtin i pans zot lé tousèl pou pèye z'inpò é lé z'ot i pèye pa. Tan myé pou lo kozman si li nyabou élarzi son térinn zé. Sa lé konm in sékirité pou li rès dann nout patrimoine kiltirèl. Alé ! Mi éstop tèrta pou zordi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Billet philosophique

La clé de l'institutionnel

Vendredi dernier, lors du "Patio des auteurs" à la Bibliothèque Départementale de La Réunion, les célèbres écrivains, acteurs et militants culturels réunionnais que sont Anne Cheynet et Alain Gili ont présenté à leurs compatriotes de larges extraits de l'un des ouvrages d'un grand écrivain argentin, Roberto Arlt (1900 – 1942). Leur prestation a donné lieu à réfléchir sur les problèmes de notre société et sur les moyens de les résoudre...



Anne Cheynet et Alain Gili au "Patio des auteurs" le 16 juin 2017.

Roberto Arlt, présenté comme « l'un des écrivains majeurs de l'Argentine » et qualifié de « progressiste », exprime avant tout « son intérêt pour les changements sociaux » à travers « la quête de bonheur d'un humilié ». Dans son œuvre, il « clame la nécessité de la libération par l'action » en évoquant notamment les problèmes de « la ville inhumaine », du « sens du travail » et de « l'aliénation ». Dans le texte proclamé par Anne Cheynet et Alain Gili, Roberto Arlt prône « la lecture du Manifeste Communiste », la solidarité avec « les milliards de prolétaires exploités » et « l'importance de l'information ». Après avoir cité des philosophes comme Aristote et Marx, l'écrivain se pose aussi la question : « Est-ce que la littérature transforme l'humanité ? » ; et il conclut en plaidant coupable : « Je suis un bourgeois égoïste, ma société cultive l'égoïsme ».

D'où l'importance de la culture de la philosophie pour transformer notre société. Et à ce sujet, dans "Le Quotidien de La Réunion" de jeudi dernier, nous avons vu cette bonne nouvelle : à l'occasion de la célébration de son 40e anniversaire en présence de grands artistes comme Firmin Viry et Tikok Vellaye, le collègue Hubert-Delisle à Saint-Benoît a signalé qu'il « avait déjà innové il y a quatre ans en instaurant les débats philosophiques à vision éducative ». Il s'agit d'« une heure de discussion hebdomadaire autour d'un thème ("Peut-on être libre et respecter des règles ?", "Pourquoi suis-je sur terre?"), qui permet aux élèves de "vider leur sac" et d'évoquer leurs problèmes dans et en dehors de leur établissement, tout en apprenant à débattre et argumenter ». Et le principal du collège souligne les résultats positifs de cette culture de la philo : « Auparavant, on avait trois bagarres par jour dans la cour ; aujourd'hui, l'ambiance de travail est beaucoup plus sereine ».

« Un débat fondamental »

Il est donc indispensable d'enseigner la philosophie aux marmay à l'école dès le plus jeune âge, comme le préconise l'UNESCO à tous les États, afin de cultiver la responsabilité citoyenne. Et la responsabilité réunionnaise (kisa i désid kosa dan nout péi ?) devient la clé de la réforme institutionnelle mise en avant par de plus en plus d'organisations politiques comme de la société civile.

Nous citerons à ce sujet le Dr Bruno Bourgeon, président de l'Association Initiatives Dionysiennes, pour qui « avec plus de 51 % d'abstention (en France), et près de 75 % à La Réunion, le premier tour des élections législatives confirme, si c'était nécessaire, l'urgence qu'il y a à changer radicalement nos institutions. Il est important que toutes les forces de gauche restent mobilisées pour construire une force d'opposition et de proposition qui, si elle ne pourra se faire entendre à l'intérieur de l'Assemblée, devra être présente à l'extérieur. Nous ne pouvons laisser le gouvernement monopoliser la vie politique. Il faut y réfléchir tous ensemble et décider tous ensemble. Tous, ce sont les Insoumis, les (vrais) Écologistes, les Socialistes fidèles au progrès social, les Communistes encore convaincus, les démondialiseurs et les objecteurs de croissance, les NuitDeboutistes et tout autre qui se réclame d'un partage des richesses. Ce sera un débat fondamental de la rentrée ».

Roger Orlu

Oté

Shé bann moun la, i koz pa mésyé, i koz pa... i kont !

Yèr mi ékout radio é mi aprann nana kat minis la fine pliye palto alé oir na mèm poin in moi gouvèrnman lé anplas... é la pa bann minis travaye fini, bann gro minis sak i okip bann post régalien konm i di sa : la zistis, l'armé, z'afèr éropéène, la koézyon lo tériroir. Par l'fète zot i koné l'ot mo pou lo ministère ? Sé lo port fèy ! Sa in n'afèr i invant pa sa !

Mé pou kosa zot i démisyoné ? Lo ra dann fromaz i démisyoné pa li, li manz a fèr pète son boujaron. Alor kosa l'ariv azot ? La pèr gran baro ? Mi koné pa o zis, mé sak lé vré sé ké zot la baré... Astèr, nana in nouvo gouvèrnman. Bon pou sa mèm ! Mé moin lé sir zot néna kamard kamaron in pé partou é sa i sava difiz azot dann zournal ziskatan zot i pliy palto zot tour... Mé pou kosa i ariv in n'afèr konmsa ?

In kamard la tête fromaz la di avèk moin nana tro bon règlomann loi dann la frans. Bann fransé lé for késtyonn loi : an parlan konm poul, zot i ponn san z'arété. Orozman nana in bonpé loi i aplik pa pars lo degré pou l'aplikasyon la pankor sorti. In bonpé loi sé bann loi mor né sa ! Mé kant mèm mi pans bann fransé lé shanpyon di mond késtyonn loi.

In sèl z'afèr é lé bien rogrétan, zot i yèm pa aplik la loi pars dann fon z'ot kèr néna tozour in Robin dé Boi lé an vèye. Zot sé bann shanpion lo kontournmann loi ! Sito i vote in loi, z'ot léspri i travaye a mor pou kalkil lo moyin pou moyéné pou kontourn la loi la. Mèm ké zot néna l'avoka éspésyalizé pou ède azot fé sa é mi asir azot bann l'avoka la, sa i mor graé sa la plipar d'tan.

Mé boudikont la pa la l'ésansyèl dann in sosyété kapitalis mondyalizé. L'ésansyèl sé ké lo zintéré bann kapitalis lé bien gardé é si mi rogard bien mi pans so kou isi z'ot z'intéré sar bien gardé. Tanpir si tazantan in minis i sote ! In minis sé in fizib é in fizib li sote avan dofé i déklar dan la kaz.

Konm J. Brel té i shant dann son shanson « Ces Gens la » : i fo ou i di aou bien mésyé, shé so bann moun la i koz pa mésyé, i koz pa... i kont.

Justin